

27 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Province de Liège investit plus d'un million d'euros dans le tourisme fluvial à Huy

La Province de Liège continue de s'investir dans le développement du tourisme fluvial, mais aussi sur lacs. Le 31 mars dernier, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège (FTPL) lançait la nouvelle saison des navettes fluviales à Liège. Aujourd'hui et comme annoncé, l'utilisation du fleuve à des fins touristiques continue son développement à d'autres endroits de la province. Notamment à Huy. À l'est de son territoire, les lacs vont aussi faire l'objet d'une attention particulière.

Le bateau « Val Mosan » en phase de rénovation

La Fédération du Tourisme de la Province de Liège intervient tout d'abord dans la rénovation du bateau touristique de la Ville de Huy le « Val Mosan » pour **un montant de 40.000€**. Cette rénovation porte sur 4 « lots »¹ au total, dont les lots 1 et 2 sont déjà réalisés. Dès le 30 septembre 2018, les travaux réalisés aux lots 3 et 4 démarreront grâce aux subsides du Commissariat Général au Tourisme (60.000€) et de la FTPL, qui complètent les subsides de l'Office du Tourisme de Huy (41.000€).



Parallèlement, l'aménagement de 4 portiques d'accueil correspondant à autant de haltes du bateau est prévu en 2018 à Huy grâce, aussi, à **l'intervention du Service Technique Provincial**. Dans ce dossier, la Province intervient via Liège Europe Métropole à hauteur de **30.000€**. Le nouveau « Val Mosan » et un premier portique, situé Quai de Namur et baptisé « Collégiale », ont été inaugurés ce lundi 25 juin.

De son côté, le projet d'aménagement de l'esplanade Batta, voulu par la Ville de Huy, bénéficiera d'**un subside d'1.000.000€ de la part de Liège Europe Métropole** (montant total des travaux : 2.102.000€). Ce projet a également été retenu car il vise à redessiner la rive gauche de Huy et à en faire le point de départ de l'expérience touristique.



¹ - Le lot 1 correspond à la mise en conformité et au gros-œuvre (moteur, peinture, éclairage, cuve à mazout) ;

- Le lot 2 traite de la conformité liée aux risques d'incendie ;

- Le lot 3 touche à l'aménagement intérieur : étanchéité des fenêtres, bar, installation électrique, peintures des lambris ;

- Le lot 4 est dédié à la rénovation de la cuisine du bateau

Projet supracommunal

Par ailleurs, la FTPL coordonne les demandes des entités mosanes afin de constituer des produits touristiques. Exemple : elle a favorisé la **mise en réseau** de l'Office du Tourisme de Huy et de la commune de Flémalle pour l'élaboration de la « croisière Préhistomuseum à bord du Val Mosan » (dates : 12.07 et 7.08 sur réservation – infos : www.liegetourisme.be).

« *Le développement du tourisme fluvial est un **projet supracommunal**, en dialogue avec le Service public wallon, qui concerne les communes de **Huy, Flémalle, Seraing, Liège, Herstal et Visé**. »*, souligne Paul-Émile Mottard, Président de la FTPL. « *Nous élaborons actuellement un plan d'actions coordonnées avec Flémalle, Seraing et Visé, pour améliorer les haltes fluviales et déterminer les besoins touristiques en matière de croisières, d'offre en bateaux promenades ou d'aménagement des infrastructures pour les plaisanciers... Notre objectif est d'ainsi booster le tourisme doux.* »

Tourisme bleu : à l'est, les 5 lacs sont à l'étude !

À l'est de la province, il n'y a pas de fleuve mais **5 lacs** : Robertville, La Gileppe, Warfaaz, Eupen et Bütgenbach ! La FTPL y coordonne une **étude d'ingénierie touristique** financée par le Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie (CITW+). L'objectif est de développer l'attractivité de ces cinq sites et par conséquent, d'augmenter le nombre de nuitées dans les communes



concernées et, plus globalement, dans l'arrondissement de Verviers. Ce projet s'inscrit dans ce que l'on appelle le « tourisme bleu », qui traite de la détente sur l'eau, qu'il s'agisse de lacs ou de fleuve. Plus largement, ce tourisme est aussi lié à la mobilité douce, véritable cheval de bataille de la FTPL qui y a réalisé ces dernières années des avancées significatives au cœur de projets d'envergure tels que le réseau points-nœuds, les promenades à pied ou, dans un avenir proche, l'implantation d'aires pour camping-cars.

Navette fluviale de Liège : un nombre de passagers en augmentation

À Liège, la navette fluviale en est à sa 3^{ème} saison. Celle-ci a débuté le 31 mars et se terminera le 4 novembre. En tout, l'offre touristique regroupée autour du pôle fluvial de Liège comprend 2 navettes – dont bientôt une nouvelle adaptée aux Personnes à Mobilité Réduite et 6 haltes, mais aussi 4 bateaux croisières en activité.

35.000 passagers ont emprunté la navette en 2017. En 2018, nous constatons une **augmentation de la fréquentation du public** avec 8.783 passagers, d'avril à mai 2018, contre 7.672 en 2017 (+1.111 passagers).

La nouvelle navette fluviale adaptée aux PMR à Liège

Une nouvelle navette fluviale arrivera prochainement et remplacera l'"Atlas V" pour naviguer aux côtés du "Vauban" sur la Meuse de Liège

jusqu'au 4 novembre. Sa mise en service officielle à Liège est prévue dans le courant du mois de juillet.

Espace presse :

Ces informations, ainsi que les visuels s'y rapportant, sont à votre disposition sur l'Espace Presse du site Internet de la FTPL www.liegetourisme.be.

Contact presse : Fédération du Tourisme de la Province de Liège, Place de la République Française, 1 à 4000 Liège – Cellule Presse : Michael MATHOT – GSM 0495 511 975 – Tél. 04 237 95 44 – michael.mathot@provincedeliege.be.